



État d'avancement – Mise en oeuvre des recommandations

Recommandation	Réponse de la gestion transmise à la DGVE	Responsable(s)	Date d'achèvement révisée
<p>Recommandation n° 1</p> <p>FedDev Ontario devrait vérifier s'il est nécessaire de maintenir les quatre ententes relatives à l'administration des fonds du PDEO et déterminer si l'administration de l'ensemble de ces fonds pourrait faire l'objet d'une seule entente.</p>	<p>Convenu. FedDev Ontario simplifiera l'entente de contribution pour la prestation du PDEO de la prochaine génération afin qu'une seule entente par SADC soit utilisée pour financer tous les composantes du Programme. Une telle approche s'accorde avec le Plan d'action du gouvernement du Canada pour réformer l'administration des programmes de subventions et contributions (S et C), en mettant l'accent sur la simplification des programmes et ententes de financement.</p>	<p>Directrice, Développement économique communautaire</p>	<p>Automne 2011</p>
<p>Recommandation n° 2</p> <p>FedDev Ontario devrait examiner sa stratégie de mesure du rendement actuelle et améliorer ses méthodes de collecte de données de manière à s'assurer que ces données permettent effectivement de mesurer les résultats du Programme. Une façon efficace de garantir la pertinence des indicateurs aux fins de mesure de la réussite du Programme consisterait à solliciter la participation des SADC et des universitaires à un tel exercice d'examen et d'établissement d'indicateurs.</p>	<p>Convenu. FedDev Ontario remaniera sa stratégie de mesure du rendement du PDEO. Le nombre d'indicateurs de rendement sera réduit pour simplifier la reddition de comptes et assurer que la collecte des données est pertinente et convient pour la mesure des résultats du Programme. Les efforts en ce sens seront éclairés par les travaux de consolidation et d'intégration des stratégies de mesure du rendement des programmes à l'échelle de l'Agence.</p>	<p>Directrice générale, Politique stratégique Directrice générale, Innovation et développement économique Gestionnaire principale, Évaluation</p>	<p>Automne 2011</p>



<p>Recommandation n° 3</p> <p>FedDev Ontario et les SADC devraient veiller à maintenir une liste normalisée et à jour des bénéficiaires, qui inclurait les coordonnées complètes de ces derniers (p. ex. nom, adresse de courriel, etc.), ainsi que des renseignements précis permettant d'identifier chaque projet (p. ex. titre et type des projets, etc.). Cette information sera nécessaire dans l'éventualité où FedDev Ontario déciderait de procéder à des enquêtes auprès des bénéficiaires en vue d'évaluations futures. FedDev Ontario pourrait également concevoir un questionnaire de rétroaction consécutive aux projets, auquel on demanderait aux bénéficiaires de répondre au terme d'un projet. Un tel questionnaire permettrait de recueillir de l'information sur les répercussions des projets. Les résultats pourraient être consignés dans une base de données et être utilisés aux fins de gestion et d'évaluation continues.</p>	<p>Convenu. FedDev Ontario examinera la technologie de gestion des projets et des clients pour favoriser la surveillance et le suivi continus des données. On s'informerait au sujet d'un programme de logiciel ou de base de données qui permettrait un accès en temps réel aux données sur les projets et aux renseignements sur les bénéficiaires.</p>	<p>Directrice, Développement économique communautaire</p>	<p>Automne 2011</p>
<p><i>En ce qui a trait aux projets régionaux, l'évaluation soulève des questions quant à la pertinence de l'actuel modèle d'exécution des projets.</i></p> <p>Recommandation n° 4</p> <p>Puisque cette question avait également été abordée lors des dernières évaluations, FedDev Ontario devrait examiner diverses options en matière d'exécution des projets régionaux, de façon à déterminer s'il est possible d'exécuter ces projets de façon plus efficace.</p>	<p>Convenu. FedDev Ontario examinera l'expérience acquise relativement à la prestation des projets régionaux liés au PDEO, en vue d'établir une approche plus pertinente pour la prestation de ce volet du Programme, ce qui se traduira par le retranchement d'un processus unique distinct pour les projets régionaux.</p>	<p>Directrice, Développement économique communautaire</p>	<p>Automne 2011</p>